



Commission de l'Union Africaine



République de Côte d'Ivoire

Troisième Conférence des ministres africains chargés
de l'enregistrement des faits d'état civil

AUC/CRMC3/2015/4

Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)
12-13 février 2015

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

*Thème: Promouvoir l'utilisation de l'enregistrement des faits d'états civil et des statistiques
de l'état civil en faveur de la bonne gouvernance en Afrique*



1. Inscriptions.
2. Ouverture de la Conférence.
3. Élection du Bureau.
4. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
5. Contexte de la Conférence.
6. Vers des systèmes complets d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil: comprendre où l'on en est.
7. Allocutions des jeunes: points de vue des jeunes sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil et la gouvernance.
8. Annonces: partenariat entre Data 2x et le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, et lancement de la publication « Commentaire général sur l'article 6 de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant ».
9. Systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil et bonne gouvernance en Afrique.
10. Rôle du secteur de la santé dans l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil.
11. Allocutions des partenaires.
12. Financement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique.
13. Résolutions et déclarations ministérielles
14. Clôture de la Conférence.